



Président de la commission Marketing de district multiple Description du rôle

Les responsabilités de ce poste* peuvent être les suivantes :

- (a) Collaborer directement avec la Structure mondiale d'action pour diriger vers les clubs appropriés tout membre potentiel identifié dans le cadre d'opérations de marketing.
- (b) Travailler avec le Conseil des gouverneurs pour identifier et soutenir les possibilités de marketing d'événements, de programmes et d'initiatives à grande échelle.
- (c) Travailler avec le président de conseil pour présenter des demandes de subventions Marketing.
- (d) Examiner les candidatures du district au Prix Marketing Lions International, en collaboration avec le président de conseil et les transmettre au Lions Clubs International.
- (e) Gérer les canaux de réseaux sociaux et les sites web du district multiple, soit directement, soit par l'intermédiaire de la commission Marketing.
- (f) Publier les histoires de succès du district multiple sur les réseaux sociaux.
- (g) Rester au fait des directives globales concernant la marque.
 - a. Promouvoir l'utilisation appropriée et cohérente des actifs de la marque mondiale lors de toutes les activités du district multiple.
 - b. Soutenir l'utilisation des modèles de la marque approuvés pour la création d'histoire et la publicité.
- (h) Promouvoir auprès des Lions, des médias et de publics externes le travail de qualité et les histoires du LCI et de la LCIF ayant un intérêt médiatique par le biais des réseaux sociaux.

*Description tirée de la section 8 du texte standard de Constitution et statuts de district multiple de l'Association internationale des Lions clubs